



Accueil / Tous Vos services / Enfance et scolarité / Écoles et inscription / [Inscriptions scolaires](#)

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

---

### FORMALITÉS D'INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

De la PS (nés en 2017) au CM2

Pré-inscription en Mairie obligatoire

Veillez vous munir des pièces administratives suivantes :

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant, (vaccins à jour)
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,

En raison de la crise sanitaire, les inscriptions se feront exclusivement en téléchargeant le dossier ci-dessous. Ce dossier et les documents nécessaires (copie du livret de famille/carnet de santé/justificatif de domicile) devront nous parvenir par mail ou être déposés dans la boîte à lettres de la **mairie**.

### DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

---

Fiche de renseignements

Dossier d'inscription

Concernant le périscolaire (cantine et garderie) les documents seront disponibles d'ici fin

juin et l'inscription se fera donc dans un second temps

---

Certificat de radiation

Si nécessaire, veuillez demander un certificat de radiation auprès de la précédente école.  
Cette attestation est indispensable lors du changement d'établissement scolaire.


---

## **MAIRIE DE USSY-SUR-MARNE**

---

2 rue de Changis  
77260 Ussy-sur-Marne  
01 60 22 13 17

---

Nous ~~utilisons~~ **utilisons** cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#). 

Accepter

Copyright 2020 Mairie de USSY-SUR-MARNE